

ANNEXES

PNR de Chartreuse



Annexe 1 – PNR de Chartreuse
ACCOMPAGNEMENT ET ANIMATION DE PROJETS PEDAGOGIQUES
Tout niveau : du cycle 1 à l'université

OBJECTIFS

- Mieux faire connaître l'intérêt et le rôle d'un Parc naturel régional ;
- Favoriser une meilleure prise en compte du contexte territorial du Parc, des dimensions environnementales et du développement durable dans les projets éducatifs, qu'ils soient, d'établissements et/ou d'enseignants ;
- Concrétiser l'approche « éducation au développement durable » des programmes scolaires par la construction de nouvelles connaissances, capacités, attitudes ...
- Faire connaître et utiliser des outils créés par le Parc en collaboration avec l'Education Nationale ;
- Utiliser et faire connaître des approches pédagogiques complémentaires ;
- Les thèmes des projets pédagogiques proposés aux établissements scolaires sont en cohérence avec la charte du Parc naturel régional de Chartreuse : forêt, patrimoine culturel, énergie, agriculture, découverte des activités du Parc... Ils ont pour objectifs de faire découvrir et acquérir des connaissances en lien avec le territoire dans lequel habitent les élèves, de leur donner les moyens d'agir sur ce territoire.

DESCRIPTIF ET MOYENS MIS EN OEUVRE

- Choix de problématiques et thèmes de travail en lien avec la charte du Parc et en cohérence avec les programmes scolaires ;
- Accompagnement des enseignants dans la définition de leur projet et des modalités de sa mise en œuvre (quoi ? où ? comment ?) ;
- Animation ou co-animation de séquences spécifiques, complémentaires au programme de la classe concernée, sous la responsabilité pédagogique et administrative du professeur de la classe ;
- Appui à la valorisation des projets.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

- Appel à projets annuel ;
- Sélection des projets selon entre autre les critères définis à l'article 2 de la présente convention ;
- Soutien financier par le Parc pour les projets retenus ;
- Soutien logistique du Parc tout au long du projet ;
- Valorisation des projets (édition d'un livret de restitution des travaux des classes en fin d'année scolaire)

* * * * *

Annexe 2 – PNR de Chartreuse
ECHANGES SCOLAIRES
Primaires – Collèges - Lycées
Tout secteur et villes portes

OBJECTIFS

- Favoriser l'écoute, le respect et l'ouverture à l'autre ;
- Découvrir et faire découvrir les différences pour construire de nouvelles connaissances ;
- Développer l'esprit critique ;
- Renforcer la solidarité entre les territoires urbains et ruraux ;
- Faire comprendre comment s'organisent les hommes en fonction de leur territoire, pour gérer la vie quotidienne, « hier et aujourd'hui » et « aujourd'hui pour demain » ;
- Outiller les élèves pour les rendre « ambassadeurs » de leur environnement ;
- Comprendre les spécificités d'un Parc naturel régional.

EXEMPLES DE DISPOSITIFS

- Les échanges ville-Parc ;
- Les échanges inter-Parcs (PNR et/ou PN);
- les échanges intra-Parc.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Choix de problématiques et thèmes de travail en lien avec la charte du Parc et en cohérence avec les programmes scolaires ;
- Accompagnement des enseignants dans la définition de leur projet et des modalités de sa mise en œuvre ;
- Animation ou co-animation de séquences spécifiques, complémentaires au programme de la classe concernée, sous la responsabilité pédagogique et administrative du professeur de la classe ;
- Appui à la valorisation des projets.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

- Appel à projets annuel ;
- Sélection des projets selon entre autre les critères définis à l'article 2 de la présente convention ;
- Soutien financier par le Parc pour les projets retenus ;
- Soutien logistique du Parc tout au long du projet ;
- Valorisation des projets (édition d'un livret de restitution des travaux des classes en fin d'année scolaire)

* * * *

Annexes 3 – PNR de Chartreuse SEJOURS CLASSES PARC

Cycle 3, collèges, lycées

Les séjours « classes Parc » sont une modalité d'organisation des classes de découverte. Elles visent à l'étude d'une partie d'un territoire Parc naturel régional et permettent d'aborder les enjeux de la gestion du territoire à partir d'un thème d'étude choisi.

OBJECTIFS

- Permettre une immersion profonde sur le territoire du Parc ;
- Généraliser les classes Parc dans les centres d'accueil et d'hébergement ;
- Contribuer à améliorer la gestion environnementale et la prise en charge éducative des centres d'accueil et d'hébergement ;
- Interpréter un territoire et le comprendre ;
- Se questionner sur la place et le rôle de l'homme ;
- Comprendre la nécessité d'une action de médiation dans la gestion du territoire, ce qui constitue le rôle fondamental des Parcs ;
- Contribuer au développement de l'écocitoyenneté.

DESCRIPTIF

Une démarche en 5 phases

1. Préparation : enrichir et motiver davantage le projet en commençant à aborder la thématique de travail sur le milieu de vie quotidien des élèves.
2. Immersion : s'approprier le territoire Parc d'accueil, par de multiples investigations sur le terrain autour du thème d'étude choisi.
3. Questionnement et recherche d'information : apprendre à poser les problèmes, à identifier les enjeux, à se questionner, à formuler des hypothèses, à rechercher l'information.
4. Synthèse/Fil rouge quotidien : apprendre à se construire un point de vue personnel.
5. Prolongements et évaluation : valoriser le travail du séjour et permettre des regards croisés.

Une durée de 5 jours minimum (possibilité sur 3 jours pour les collèges et les lycées) .

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Les structures d'accueil

Elles se situent sur le territoire du Parc Naturel régional de Chartreuse, sont inscrites au répertoire départemental des centres d'accueil de la direction académique, ont fait des propositions de contenu pédagogique pour les classes Parc et s'engagent à participer à la promotion de l'éco-citoyenneté par des efforts de gestion plus écologique (tri déchets, économie d'eau, d'énergie...).

L'encadrement

Le Parc statue sur la validation des séjours, désigne un interlocuteur unique pour l'accompagnement d'une classe, soutient financièrement le séjour (prise en charge d'une partie de l'animation sur le terrain), met à disposition les fiches et outils pédagogiques existants, conseille pour l'élaboration des programmes si nécessaire, entretient avec l'enseignant d'une correspondance en amont et en aval du séjour, s'il le sollicite.

Le centre de vacances : dispose d'un garant pédagogique formé à la démarche classe Parc, accompagne les enseignants dans l'élaboration de leurs projets, recherche les intervenants et personnes ressources *ad hoc*, participe à la journée annuelle de formation, dispose d'animateurs ou intervenants extérieurs qui maîtrisent les objectifs des classes Parc, assure la sécurité des élèves en ce qui concerne le logement et l'accueil.

Le choix des activités sportives, de pleine nature se fait dans un souci de cohérence avec la thématique choisie.

Annexe 4 – PNR de Chartreuse

OUTILS PEDAGOGIQUES

OBJECTIFS

- Valoriser les outils existants ;
- Rendre facilement accessibles aux enseignants et intervenants les outils existants ;
- Contribuer, via les outils, à créer de l'interaction et des synergies entre les écoles et avec les initiatives des territoires ;
- Impliquer plus fortement les niveaux scolaires faiblement touchés actuellement ;
- Rendre les élèves acteurs de l'EDD et favoriser l'écocitoyenneté.

DESCRIPTIF

- Mise à jour régulière des outils existants ;
- Conception et réalisation d'outils pédagogiques en lien avec les thématiques du Parc ;
- Conception et réalisation d'outils spécifiques si nécessaire ;
- Porter à connaissance et diffusion des outils et animations ;
- Expérimentation des TIC dans la création d'outils pédagogiques interactifs.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Mise en commun de compétences et de moyens du Parc et de l'Education Nationale notamment avec le CRDP de l'académie de Grenoble.

La conception de chaque outil prend en compte :

- le public concerné, la nature de l'outil et ses objectifs humains,
- l'expérimentation, l'évaluation ainsi que la validation préalable à la réalisation définitive,
- la communication et la diffusion,
- les modalités de la mise à disposition aux utilisateurs.

* * * * *

Annexe 5 – PNR de Chartreuse

FORMATION DES PERSONNELS

OBJECTIFS

- Rapprocher les différents acteurs du projet et mutualiser leurs compétences (techniciens du Parc, animateurs des centres d'accueil enseignants et personnels d'encadrement de l'Education Nationale),
- Elaborer des projets en commun
- Découvrir les ressources pédagogiques et techniques qu'offre le Parc,
- Concevoir et de préparer leur projet de manière concertée

DESCRIPTIF

La formation initiale

La formation initiale des professeurs des écoles, collèges et lycées relève de l'ESPE.

Le Parc naturel régional de Chartreuse constitue un territoire privilégié d'étude et de recherche pour les stagiaires de l'ESPE, leur permettant d'opérer des travaux pluridisciplinaires et de multiplier les approches dans une vision systémique des problèmes abordés.

Elles peuvent prendre la forme d'études sur le terrain, de rencontres de partenaires et d'interventions de techniciens Parc et d'animateurs de terrain dans les sessions de formation.

La formation continue

En fonction des besoins exprimés par les équipes pédagogiques, les acteurs de la formation continue peuvent accompagner des projets mis en place dans le cadre de la présente convention, en collaboration avec les autres acteurs techniques du territoire du Parc concernés par ces projets. Les modalités de participation sont alors à définir au cas par cas.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Les dispositifs de formation de l'Education Nationale sont mobilisés pour remplir les objectifs de la convention

* * * * *